

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2010

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures Coefficient : 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11.

Le candidat doit traiter **UN** des trois sujets de géographie de la première partie et **UN** des deux sujets d'histoire de la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I

COMPOSITION

La guerre froide (1947 – 1991)

SUJET II

COMPOSITION

La décolonisation et ses conséquences (1945 – fin des années 1980)

Chronologie indicative :

- 1945 : Charte des Nations unies
Proclamation de l'indépendance du Vietnam
- 1947 : Indépendance et partition de l'Inde
- 1955 : Conférence de Bandung
- 1954 - 1962 : Guerre d'Algérie
- 1960 : Naissance de l'OPEP
- 1961 : Conférence de Belgrade
- 1964 : Première conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- 1973 : Conférence des non-alignés à Alger
Premier choc pétrolier
- 1975 : Indépendances des anciennes colonies portugaises en Afrique
- 1980 - 1988 : Guerre Iran - Irak

SUJET III

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

La place de la France dans le monde depuis les années 1960

Liste des documents :

Document 1 : La présence de la France dans le monde depuis la fin de la décolonisation

Document 2 : La politique étrangère du général de Gaulle

Document 3 : François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun en 1984

Document 4 : Une du journal *Le Monde*, 12 février 2003

Document 5 : La France face à la mondialisation

Première partie :

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

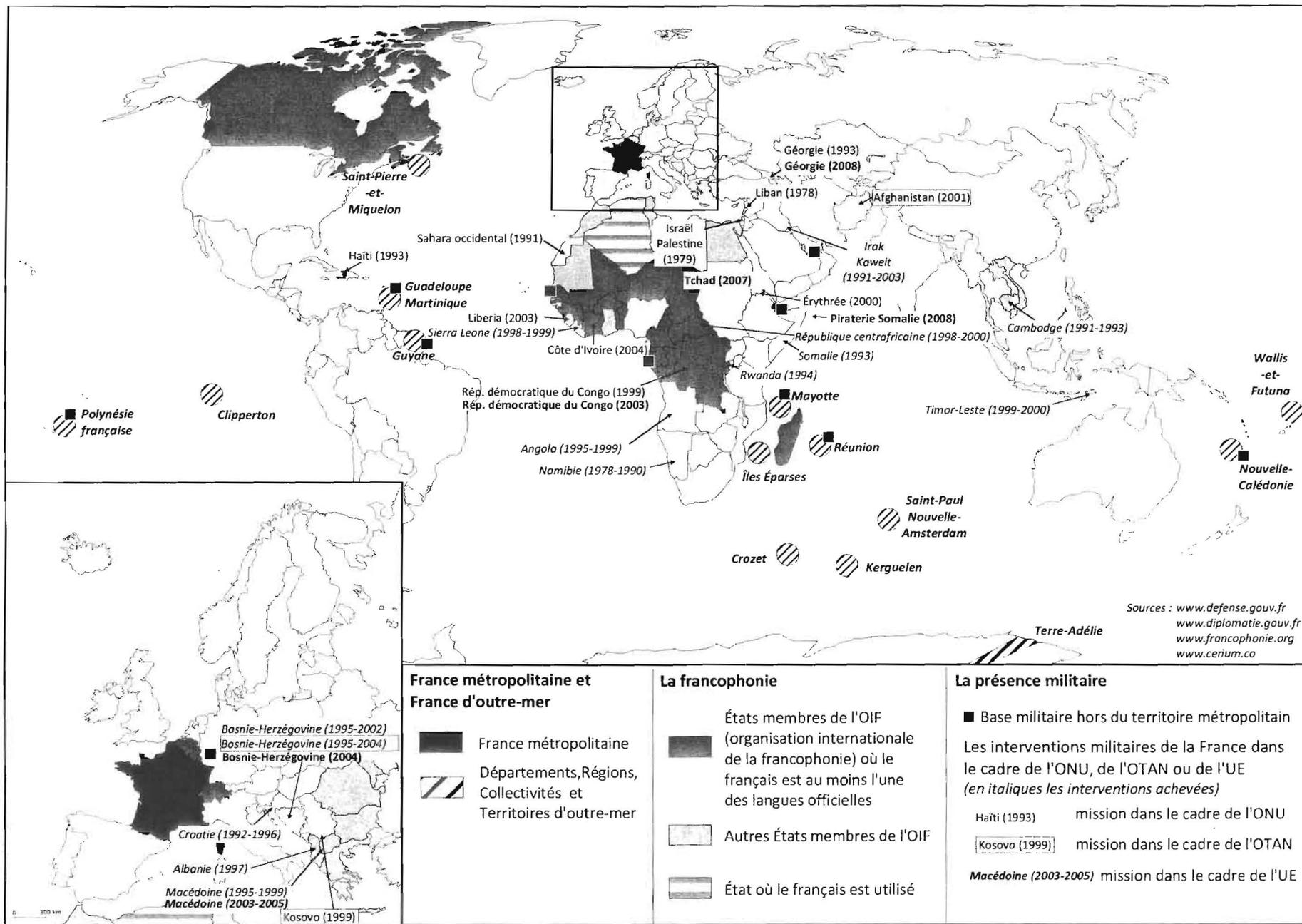
1. Quels sont les grands axes de la politique étrangère de la France définis par le général de Gaulle (document 2) ?
2. Montrez en quoi les documents 1 à 4 témoignent de permanences dans la politique extérieure française depuis les années 1960.
3. Selon Hubert Védrine, pour quelles raisons la France se sent-elle mal à l'aise dans le cadre de la mondialisation (document 5) ?
4. Par quels moyens la France a-t-elle conservé un rôle international depuis les années 1960 (documents 1 à 5) ?
5. Quels aspects de l'influence française dans le monde apparaissent peu dans l'ensemble documentaire ?

Deuxième partie :

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez une réponse organisée au sujet :

La place de la France dans le monde depuis les années 1960

Document 1 : La présence de la France dans le monde depuis la fin de la décolonisation



Sources : www.defense.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr
www.francophonie.org
www.cerium.co

France métropolitaine et France d'outre-mer

- France métropolitaine
- Départements, Régions, Collectivités et Territoires d'outre-mer

La francophonie

- États membres de l'OIF (organisation internationale de la francophonie) où le français est au moins l'une des langues officielles
- Autres États membres de l'OIF
- État où le français est utilisé

La présence militaire

- Base militaire hors du territoire métropolitain
- Les interventions militaires de la France dans le cadre de l'ONU, de l'OTAN ou de l'UE (en italiques les interventions achevées)
- Haiti (1993) mission dans le cadre de l'ONU
 - Kosovo (1999) mission dans le cadre de l'OTAN
 - Macédoine (2003-2005)* mission dans le cadre de l'UE

Document 2 : La politique étrangère du général de Gaulle

Nous sommes un peuple qui monte, comme montent les courbes de notre population, de notre production, de nos réserves monétaires, de notre niveau de vie, de la diffusion de notre langue, de notre culture, de la puissance de nos armes, de nos résultats sportifs etc. (...) Bref, nous pouvons et, par conséquent, nous devons avoir une politique qui soit la nôtre (...)

Certes, dans des domaines multiples, nous avons les meilleures raisons de nous associer à d'autres. Mais à condition de garder la disposition de nous-mêmes. C'est ainsi qu'aussi longtemps que la solidarité des peuples occidentaux nous paraîtra nécessaire à la défense de l'Europe, notre pays restera l'allié de ses alliés, mais qu'à l'expiration des engagements pris jadis, cessera, pour ce qui nous concerne, la subordination qualifiée d' « intégration » qui est prévue par l'OTAN et qui remet notre destin à l'autorité étrangère. (...) C'est ainsi qu'ayant été, avec quatre autres puissances, fondateurs de l'ONU et désirant que celle-ci demeure le lieu de rencontre de délégations de tous les peuples et le forum ouvert à leurs débats, nous n'acceptons pas d'être liés, fût-ce dans l'ordre financier, par des interventions armées contraires avec la Charte et auxquelles nous n'avons pas donné notre approbation. (...)

En effet, l'indépendance ainsi recouvrée permet à la France de devenir (...) un champion de la coopération. (...) Nous la mettons en pratique partout où nous le pouvons. (...) C'est le cas pour presque tous les peuples d'Afrique qui nous étaient naguère rattachés (...); chacun de ces États, devenu indépendant, ayant fixé ses relations avec nous par des accords particuliers en vue de son développement. (...)

C'est ainsi qu'avec l'Allemagne, nous avons conclu un traité¹. (...) C'est ainsi que nous avons formé avec cinq de nos voisins un début de communauté économique, dont nous voulons espérer qu'elle pourra être un jour achevée. (...) Nous n'hésitons pas à envisager qu'un jour vienne où, pour aboutir à une entente constructive depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, l'Europe entière veuille régler ses propres problèmes...

Source : De Gaulle, *Discours et messages*, Conférence de presse à l'Élysée, le 9/09/1965, Plon, réédition 1999.

¹allusion au Traité de l'Élysée (1963)

Document 3 : François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun en 1984



Le président de la République française et le Chancelier de RFA à Verdun lors des cérémonies officielles du 70^e anniversaire des débuts de la Première Guerre mondiale.

Source : Bossu / SYGMA.

Le Monde

METROPOLITAIN

MERCREDI 12 FÉVRIER 2003

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY - DIRECTEUR : JEAN MARIE COLOMBANI

La France s'oppose aux Etats-Unis

Le plan français. Face aux Etats-Unis, suivis par la Grande-Bretagne, qui annoncent l'imminence de leur entrée en guerre contre l'Irak, le front du refus, emmené par Paris, a marqué un point, lundi 10 février, avec une déclaration commune France-Allemagne-Russie. « Il y a encore une alternative à la guerre », proclame ce texte, qui réaffirme que « le désarmement de l'Irak est l'objectif commun de la communauté internationale ». Le même jour, au siège de l'ONU, à New York, un document de travail qui détaille le plan français de renforcement des inspections a été mis en circulation. *Le Monde* en dévoile le contenu. L'Irak a fait savoir qu'il ne s'opposait plus aux vols d'avions espions. p. 7

La crise atlantique. Aux Etats-Unis, la France est devenue la cible préférée des attaques de l'administration Bush. En s'opposant à une aide militaire à la Turquie, France, Allemagne et Belgique sont accusées de mener la « crédibilité » de l'Alliance. Un entretien avec le chercheur Simon Serfaty sur la nouvelle francophobie américaine. p. 34



Sommet européen. Le 17 février, Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze sur l'Irak. p. 5

Eglises. Les diverses confessions chrétiennes sont unanimes contre

la guerre, y compris le Conseil national des Eglises des Etats-Unis. p. 5

Inspections. De retour de Bagdad, une inspectrice française de l'ONU témoigne. p. 13

Le débat français. Les réponses de Isabelle Aulissier, Juliette Gréco et Luc Montagnier. p. 32

Editorial. « Francophonie » Analysez sur le dollar faible. p. 16

► Les arguments de Chirac contre la guerre : il n'y a pas de preuves et il existe une autre voie pour désarmer l'Irak

► Un plan français est en discussion aux Nations unies

► Paris est soutenu par Moscou et Berlin

► La nouvelle francophobie américaine

► Une inspectrice de l'ONU témoigne, de retour de Bagdad

Document 5: La France face à la mondialisation

Ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Lionel Jospin de 1997 à 2002, Hubert Védrine est l'auteur d'un Rapport sur la France et la mondialisation remis en septembre 2007 au président de la République Nicolas Sarkozy.

Flotte depuis quelques années dans l'air français un parfum de déprime. Cela vient, selon moi, de la façon dont le monde et l'Europe évoluent, en quoi la France ne se retrouve pas. Il n'y a en théorie aucune raison pour que notre pays soit gêné par la mondialisation. Pendant la plus grande partie de son histoire, il s'est voulu universel. La France a été ambitieuse et aventurière. Mais la globalisation qui refaçonne le monde sous nos yeux n'est pas celle de notre premier ni de notre second empire colonial. Elle n'est pas celle de nos soldats, de nos marins, de nos explorateurs, de nos missionnaires religieux, ni celle de nos enseignants, de notre mission laïque. Ni même celle de nos grands intellectuels, de nos grands écrivains et de nos artistes. Elle ne nous permet pas de nous projeter sur le monde avec nos idées, nos valeurs, notre langue. C'est le monde qui se projette sur nous et, pis encore, qui a tendance à nous juger inadaptés. Cette mondialisation des dernières décennies se fait sous l'impulsion capitaliste des grandes entreprises, des banques, des investisseurs, des fonds de pension et des autorités américaines, mais aussi des avancées technologiques en matière d'information et d'images, et vise à transformer l'ensemble des habitants de la planète en consommateurs de biens, de services, d'images, de sons, de spectacles, politiques ou autres. (...) [La France] se sent mal à l'aise, parce qu'elle n'est pas sûre ou pas satisfaite de son rôle et de sa place dans ce monde-là. Cette mondialisation se fait en *broken english*¹, sur la base d'un libéralisme sans nuances qui réduit systématiquement - ou rend suspect - le rôle de l'État et fait passer la protection sociale pour un insupportable handicap : elle se fait sous le leadership des États-Unis avec lesquels la France a des relations diplomatiques souvent difficiles parce qu'elle ne veut pas, à juste titre, leur consentir un soutien systématique. Des États-Unis qui, au surplus, détiennent maintenant un statut qui a longtemps été celui de la France : celui de pays donnant le ton à l'univers. Devant ce qui lui semble une erreur de casting, la France ressent de l'amertume voire de la jalousie.

Source: Hubert Védrine, *Continuer l'histoire*, Fayard, 2007.

¹anglais simplifié

DEUXIÈME PARTIE

GÉOGRAPHIE

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés.

À partir du fond de carte fourni, il réalise un croquis, accompagné d'une légende organisée.

SUJET I

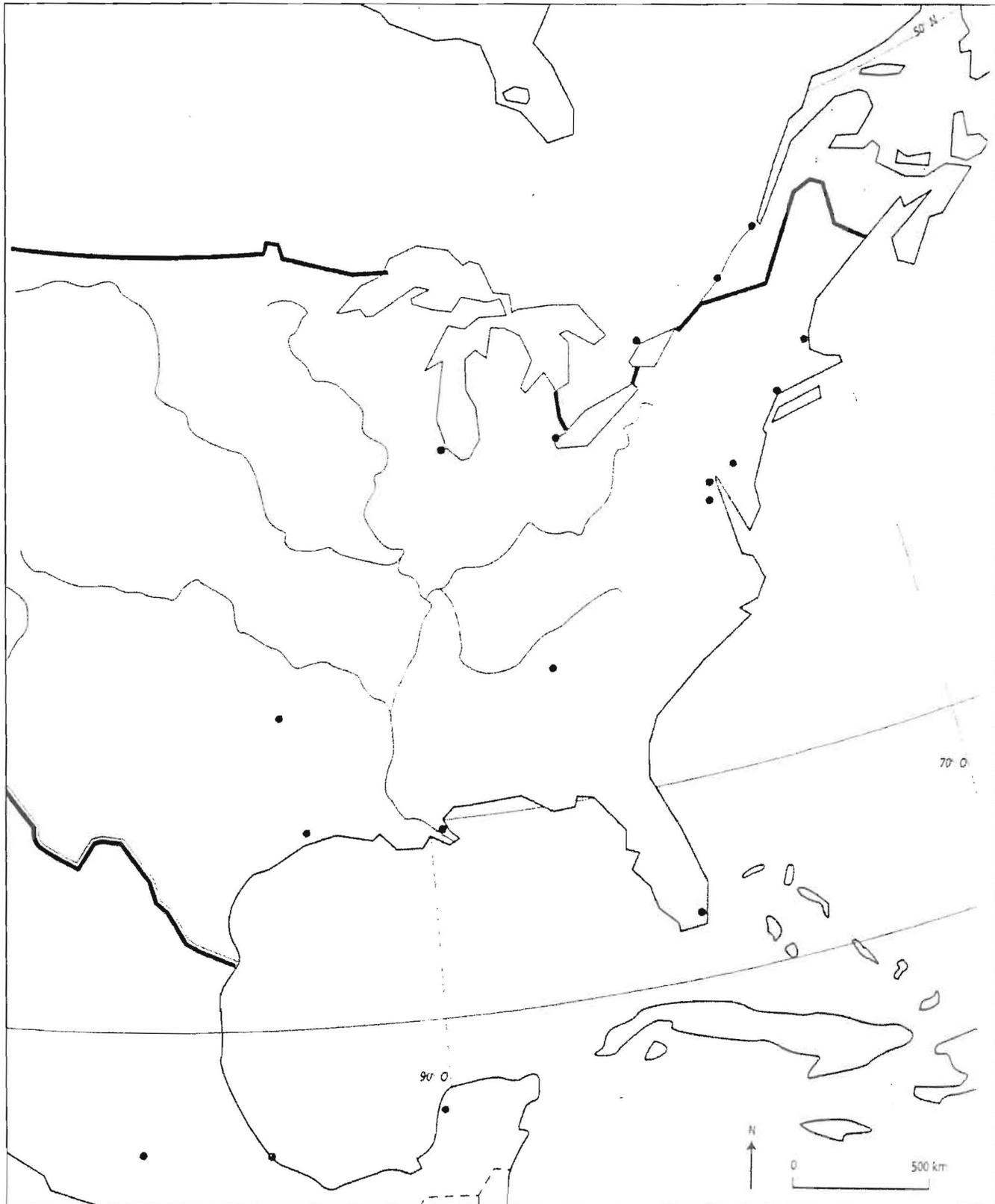
La façade atlantique des États-Unis

Utiliser le fond de carte page 10

SUJET II

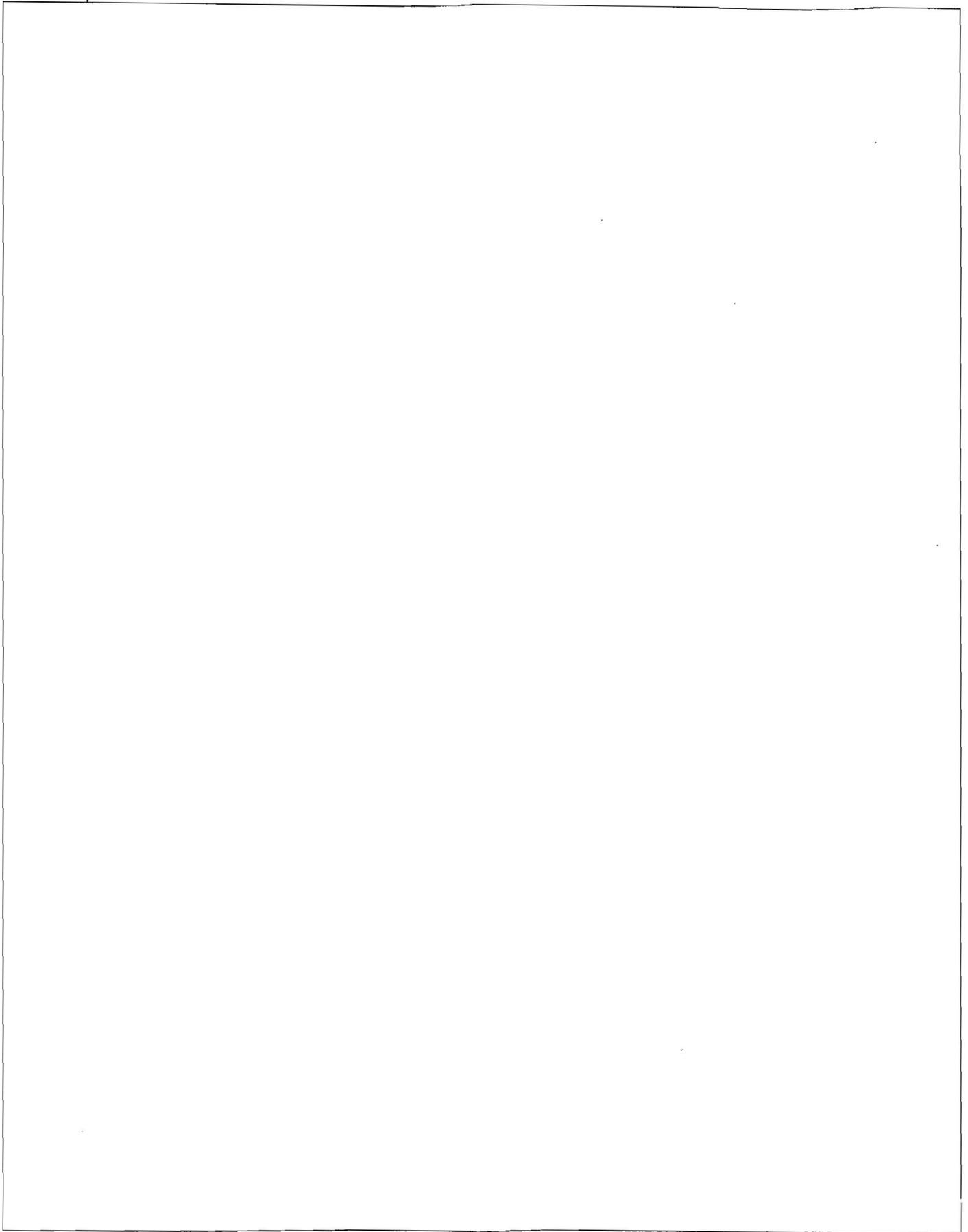
Des Nord et des Sud

Utiliser le fond de carte page 11



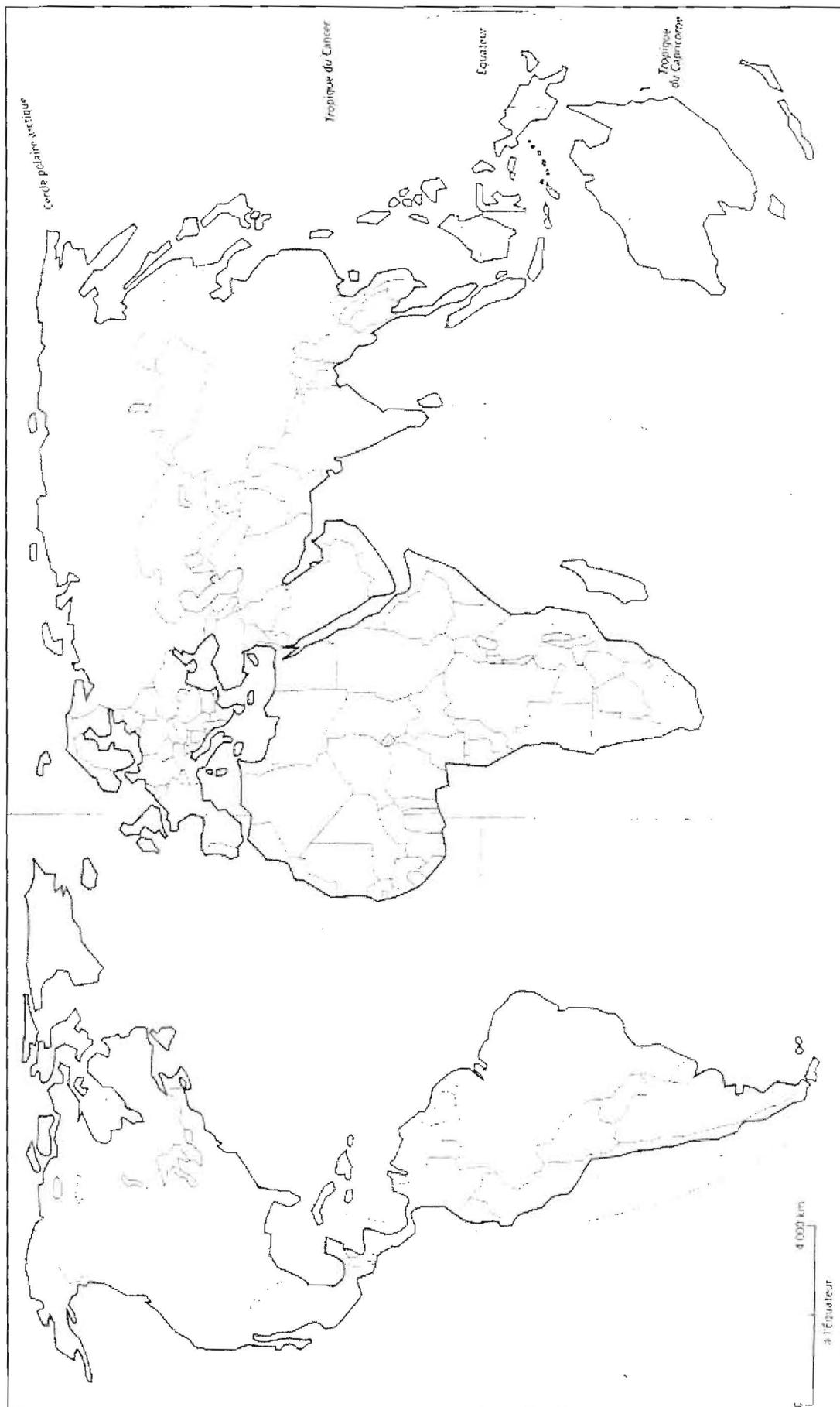
SUJET I

Croquis de géographie
Titre



SUJET II

Croquis de géographie
Titre



avec la copie

